

RÉUSSIR Terres d'Ariège

fdsea 09 Jeunes Agriculteurs Ariège

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

N°882 | Vendredi 2 février 2024

32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ -
mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr

Les titres de la semaine

▪ Actualité

> Le CFFPA toujours en action : deux journées au coeur de l'établissement p.2

> SAFER : Toujours là pour soutenir les jeunes installés p.5

> MSA : le TESA+ p.4

▪ France

> Les annonces du premier ministre p.3

▪ Paroles de femmes

> Assemblée générale de la Commission nationale des agricultrices à la FNSEA p.6

> La France est un agriculteur, chronique de Sonia Mabrouk (Le Journal du Dimanche) p.6

▪ Filière

> Apiculture : Quoi de neuf dans les ruches ? p.7

▪ Chambre d'agriculture

> Nòu Ariège Pyrénées : l'actualité de la marque p.9

▪ Petites annonces

Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège* p.11



4000 personnes, pour la marche blanche en mémoire d'Alexandre et Camille, à Pamiers le samedi 27 janvier dernier.

FDSEA/JA P. 5



LA SECTION DES ANCIENS EXPLOITANTS RENCONTRENT LE PRÉFET

CHAMBRE D'AGRICULTURE P. 8



RAPPEL AUX IRRIGANTS :
DEMANDE DE VOLUME AVANT LE 29 FÉVRIER 2024





Le CFFPA toujours en action : deux journées au cœur de l'établissement

CFFPA Journée installation, un temps d'échange privilégié entre futurs installés et acteurs de l'installation

Cette année encore, dans le cadre de son partenariat avec l'établissement scolaire de Pamiers, le syndicat des Jeunes Agriculteurs a répondu présent pour la co-organisation d'une journée thématique dédiée à l'installation.

Le lundi 15 janvier, l'amphithéâtre du Lycée Agricole de Pamiers est rempli d'une centaine d'apprenants et de jeunes lycéens. Le rendez-vous été donné à 9h, après la présentation du programme de la journée par Sarah Combalbert, c'est Kévin Audouy qui a pris la parole pour introduire cette journée, en tant que co-président des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège, également représentant syndical sur les dossiers de l'installation et du renouvellement des générations.

Un tour d'horizon des compétences, du rôle et de la fonction du syndicat des Jeunes Agriculteurs, puis une présentation des accompagnements, services et autres formations, ont suscité de nombreuses questions chez les participants à cette journée.

La matinée a été complétée par l'intervention de Nathalie Bordenave, de la région Occitanie, venue faire une présentation complète et riche en explications sur les nouveaux dispositifs DJA et DNA.

Des partenaires dynamiques

Grâce à l'investissement et la dynamique des partenaires cette journée a été un succès.

Étaient présents, André Soulères, pour Groupama d'Oc, Stéphanie Dedieu Lebrun, pour le Crédit agricole Sud-Méditerranée, Marina Dias et Lucie Laffourcade pour le Service de Remplacement, le groupement d'employeur, Agri 2000 et Aria 09, Nathalie Roussigné, pour la Chambre d'Agriculture, Chantal Marrec, pour la MSA Midi-Pyrénées Sud, Cédric Rauzy, pour la SAFER Occitanie, Loïc Cresto, pour Ariège Initiative, Sébastien Renvoise, pour le CER-FRANCE, Kévin Audouy et Marine Denos pour le syndicat des Jeunes Agriculteurs.

Cette journée a permis aux futurs installés, mais aussi aux jeunes lycéens qui n'en sont qu'à l'idée de s'installer dans quelques années, de découvrir les différentes organisations professionnelles agricoles qui les accompagneront dans leur projet d'installation : une démarche fortement appréciée par les stagiaires, qui regrettent même de ne pas avoir eu plus de temps d'échanges.

Les Jeunes Agriculteurs de l'Ariège remercient l'ensemble des partenaires présents d'avoir fait de cette journée un temps d'échange précieux pour les futurs installés. Ils remercient également les formateurs du CFPPA, les enseignants du lycée agricole et les équipes de l'établissement de Pamiers pour l'accueil, la mise à disposition de salles et du matériel.

OVINPIADES Les ovinpiades concours régional du meilleur berger d'Occitanie

En 2024, le concours régional du meilleur berger a eu lieu à Pamiers, au lycée agricole. Près de 80 jeunes âgés de 15 à 25 ans ont fait le déplacement des quatre coins de l'Occitanie pour participer à cette journée de compétition.

Avec 19 établissements agricoles présents, c'est la quasi-totalité des départements d'Occitanie qui étaient représentés : Lycée de Pamiers (09), Lycée Fonlabour et le CFA-CFPPA d'Albi (81), Lycée pro de Lavaur (81), Lycée et CFAA de Saint-Affrique (12), Lycée La Roque et CFAA de Rodez (12), Lycée et le CFAA de Saint Gaudens (31), Lycée d'Auzeville Tolosan (31), Lycée de Figeac (46), CFAA du Lot (46), Lycée Terre Nouvelle et le CFAA de Marvejols (48), Lycée de Saint-Chély-d'Apcher (48), Lycée de Vic en Bigorre (65), MFR de Vézénobres (30), Lycée et CFAA de Castelnaudary (11).

Déroulé des épreuves

Pour espérer accéder au podium de la compétition régionale, les jeunes candidats doivent réussir avec brio les différentes épreuves inspirées des gestes quotidiens de l'éleveur, comme trier des brebis à l'aide d'un lecteur électronique, apprécier la santé d'une brebis, évaluer son état corporel, lui parer les onglons et faire le choix d'un bélier...

Les lauréats pour les épreuves nationales

- Noé Alayrac du CFAA du Lot,
- Lucas Aubeleau, élève du lycée de la Vinadie à Figeac,
- Etienne Landais, lycée agricole de Saint-Gaudens,
- Marie Armengaud, Hugo Vaysse et Antonin Valat du lycée agricole de la Cazotte,

Les six finalistes d'Occitanie auront la chance de concourir pour le titre de Meilleur Jeune Berger de France 2024 face à 34 autres candidats, lors de la finale nationale, qui aura lieu le samedi 24 février 2024, au Salon International de l'Agriculture à Paris.

De la pédagogie et des valeurs au travers de cette compétition

Cette matinée de compétition a été organisée par 4 jeunes lycéennes, dans le cadre d'un projet PIC. Pour l'enseignant en charge de ce projet « *C'est une immersion totale dans la gestion de projet, elles ont dû tout penser pour l'organisation de cette journée : les conditions matérielles, financières, la logistique des épreuves, des résultats, etc...* ».

Entre deux observations d'épreuves, Laurent Boreille, directeur de l'établissement, tient à insister sur ce qui lui tient à cœur au-delà de cette journée de compétition :

« *L'objectif pour eux c'est bien évidemment la compétition, après le Directeur que je suis, mets aussi des valeurs derrière l'aspect de compétition. Pour moi, ces épreuves, ça leur donne aussi le goût de l'effort, le goût de la coopération et de l'entraide aussi. Dans ce genre de moment j'aime leur rappeler que si les autres n'étaient pas là, ils ne seraient pas là eux non plus. Donc aujourd'hui, il y aura bien des vainqueurs qui seront sélectionnés pour les épreuves nationales, mais avant tout ils auront passé une matinée tous ensemble à se rencontrer, à échanger, et je crois que c'est tout aussi important.* »

Les JA de l'Ariège, toujours présents pour soutenir et accompagner la future génération d'agriculteurs ont bien évidemment répondu présents à cet évènement en prenant part aux jurys des différentes épreuves. Etaient présents : Alexis Cabanié, Florian Goncalves, Emelyne Ferrié et Lou-Anne Jannel. Le lycée agricole de Pamiers les remercie pour leur investissement et leur participation à cette journée.

A.D







SOMMAIRE ➔FRANCE p. 3 ➔ACTUALITÉS p. 4 à 7 ➔CHAMBRE D'AGRICULTURE p. 8 à 9 ➔HOMMAGE À ALEXANDRA ET CAMILLE SONAC p. 12

Les annonces d'Attal ne mettent pas fin à la mobilisation

MOBILISATION Après une semaine de mobilisation, le Premier ministre s'est déplacé en Haute-Garonne, pour faire plusieurs annonces marquantes, dont l'arrêt de la trajectoire de hausse du GNR, des soutiens renforcés contre la MHE, et les crises du bio et du vin, ainsi qu'une promesse de simplification. Elles n'ont pas suffi aux yeux des trois principaux syndicats agricoles. FNSEA et JA prévoient notamment un « siège » de Paris à partir de lundi, avant de nouvelles annonces attendues mardi.

En déplacement le 26 janvier dans un élevage bovin à Montastruc-de-Salies (Haute-Garonne) pour répondre aux manifestations des agriculteurs, a fait une série d'annonces, qui concernent la fiscalité, les soutiens de crise et la simplification administrative. La plus marquante concerne le GNR (gazole non routier).

Le Premier ministre a annoncé «l'arrêt de la trajectoire de hausse du GNR». La hausse progressive de la taxation du GNR prévue jusqu'en 2030 – et négociée avec la FNSEA – est donc abandonnée. Gabriel Attal a dit «assumer» cette «décision de bon sens» qui n'aura, selon lui, «aucun impact sur les finances publiques», car l'État s'était engagé à reverser le produit de cette hausse aux agriculteurs.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a annoncé la «déduction de l'exonération en pied de facture», comme demandé par la FNSEA. «Quand vous serez livrés en carburant, la déduction sera faite immédiatement, et l'État compensera les distributeurs», a-t-il détaillé, précisant que ce système est «acté avec les distributeurs» de carburant. Le Premier ministre a dit vouloir mettre fin au «système kafkaïen» dans lequel les agriculteurs devaient acheter leur carburant, déposer un dossier de demande d'exonération, puis être remboursé l'année suivante.

Enfin, M. Attal a indiqué que les pouvoirs verseront plus tôt que prévu, «dès le mois prochain» une avance de 50% sur l'exonération du GNR, soit 215 M€.

Muscler les aides de crise

Le deuxième pan des annonces consiste en un renforcement et une accélération de certains soutiens sectoriels ou régionaux (intempéries, MHE, bio, vin).

Ainsi, l'indemnisation des frais vétérinaires due à la maladie hémorragique épizootique (MHE) sera portée à 90%, au lieu des 80% annoncés par le ministre de l'Agriculture le 19 janvier. Ces aides MHE totaliseront 50 M€, ce qui constituera «une première mise», selon M. Attal, étant donné que la maladie est susceptible de causer de nouveaux dégâts au printemps. Le guichet pour ces indemnisations «ouvrira d'ici le 5 févier» et elles seront versées «très vite, à partir de février».

Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé que le gouvernement «va remettre 50 M€» dans les dispositifs d'aide aux producteurs bio pour «accompagner l'ensemble des agriculteurs en difficulté». Après 94 M€ d'aides ces derniers mois, en deux vagues, la Fnab (producteurs bio) a chiffré les besoins à «plus de 250 M€ par an depuis deux ans».

Enfin, M. Attal a annoncé vouloir «doubler le fonds d'urgence pour la Bretagne» qui a été mis en place après la tempête Ciaran, en novembre. Destiné à trois régions (Hauts-de-France, Bretagne et Normandie), ce fonds était initialement doté de 80 M€, puis abondé de 15 millions d'euros.

Enfin, «Marc Fesneau reviendra dans les tout prochains jours» en Occitanie pour présenter «un plan spécifique face à la crise que connaît le secteur» du vin. Ce plan sera doté d'une «enveloppe conséquente», a promis Gabriel Attal et comprendra «des mesures de trésorerie» pour faire face à la surproduction. «Je ne laisserai pas les viticulteurs être étranglés par les taux d'intérêt», a encore déclaré le chef du gouvernement.

La viticulture traverse une crise de surproduction due à une baisse de la consommation, notamment des vins rouges. Les viticulteurs du sud de la France étaient en première ligne des mobilisations de ces derniers jours, avec des actions parfois violentes: incendie d'un bâtiment de la MSA à Narbonne, déclenchement d'explosifs à la Dreal à Carcassonne.

Le 23 janvier, les caves coopératives du Gard ont demandé des aides à l'arrachage pour permettre «une sortie digne à nos ainés» et «recalibrer» les exploitations des jeunes installés, ainsi que des mesures conjoncturelles «pour éviter l'effondrement des marchés». Un premier plan d'aides a été récemment déployé dans le vignoble bordelais.

« Dix mesures » de simplification

Dernier volet de mesures : la simplification. Gabriel Attal a annoncé prendre «dix mesures immédiates de simplification» qui feront l'objet de décrets «demain et la semaine prochaine». Entre autres, «on va abroger le délai exceptionnel» de 4 mois pour déposer un recours contre les projets agricoles; celui-ci «passera à deux mois» comme pour l'ensemble des entreprises.

Par ailleurs, M. Attal a indiqué que «l'OFB sera sous la tutelle des préfets» et qu'une réflexion sera menée pour «faire baisser le niveau de pression» lors des contrôles environnementaux. Le chef du gouvernement a aussi annoncé le passage à un «contrôle administratif unique»: les préfets devront élaborer des «plans de contrôle» dans les exploitations avec un objectif de «pas plus d'un passage dans l'année». Autre mesure concernant les haies: «On va passer de 14 réglementations à une seule», a encore promis M. Attal.

D'autres mesures avaient déjà été annoncées, comme l'accélération des projets de stockage d'eau, la création d'une «présomption d'urgence», ou encore l'accélération des autorisations pour le curage des cours d'eau. Par ailleurs, le gouvernement lance un «mois de la simplification» d'ici le Salon de l'agriculture, invitant les représentants agricoles à travailler avec les préfets sur des simplifications de procédures au niveau départemental.

La mobilisation se poursuit

Si le blocage de l'A64 a été rapidement levé à la suite de ces annonces, les trois principaux syndicats agricoles ont annoncé qu'ils poursuivaient leur mobilisation. Dans le bassin parisien, un blocage des axes autoroutiers était annoncé pour le lundi 29 janvier.

«Dès lundi 29 janvier à 14hoo les agriculteurs des départements: l'Aisne, l'Aube, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Ile-de-France, la Marne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Seine-et-Marne, la Seine-Maritime et la Somme, membres du réseau FNSEA et Jeunes Agriculteurs du Grand Bassin Parisien entament un siège de la capitale pour une durée indéterminée», promettent les deux syndicats, qui représentent la majorité de la profession au niveau national.

De son côté la Coordination du Lot-et-Garonne a annoncé son intention de «monter à Paris» à partir de lundi pour aller bloquer le marché d'intérêt national de Rungis (Val-de-Marne). «Nous avons décidé dès lundi matin de partir direction Paris, en tracteurs, pour rejoindre le mouvement. On a décidé de monter à Paris bloquer Rungis», a déclaré José Pérez, co-président de la CR 47.

Mais les autorités ont averti qu'elles s'opposeraient à cette dernière initiative. Gérald Darmanin a annoncé le 28 janvier que 15.000 membres des forces de l'ordre seraient mobilisés le 29 janvier pour empêcher que les tracteurs entrent dans «Paris et les grandes villes» et les blocages du marché de Rungis et des aéroports franciliens.

En Ile-de-France, a-t-il dit, il a fait valoir qu'il fallait que le marché international de Rungis «puisse fonctionner ainsi que les aéroports parisiens d'Orly et de Roissy». Aux abords de Rungis et de l'aéroport de Roissy, des blindés de la gendarmerie ont pris place en début de soirée pour empêcher le blocage de leurs accès. La même consigne sera appliquée pour les aéroports de province et les grands marchés d'approvisionnement.

En visite en Indre-et-Loire, Gabriel Attal a reconnu le 28 janvier n'avoir «pas répondu» à «tout (...) le mal-être de nos agriculteurs», mais s'est dit «résolu à avancer vite». Le Premier ministre a notamment déclaré qu'il envisageait des mesures «supplémentaires», aux niveaux national et européen, pour protéger les agriculteurs contre la concurrence déloyale d'autres pays qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes règlementaires.

La rédaction d'Agra presse

Le 23 Janvier a été une journée tragique pour le monde agricole ariègeois.

Dans ce moment douloureux de deuil et de recueillement, les JA et la FDSEA 09 suspendent les mobilisations dans le département.

Suite aux annonces du premier ministre qui semblent aller dans le bon sens mais incomplètes, les syndicats attendent impatiemment la mise en œuvre rapides et la suite des annonces prévue par le gouvernement. Des rendez-vous sont désormais programmés dans les prochains jours avec les services de l'Etat pour avancer sur les revendications et spécificités du département.

Les JA et FDSEA 09 proposent aux agriculteurs ariégeois qui le souhaitent, de rejoindre les actions portées par les JA et la FDSEA des départements voisins.

JA et FDSEA 09

SAFER Occitanie
APPEL À CANDIDATURES

(Articles L 143.3 et R 142.3 du CRPM)

La Safer Occitanie propose de rétrocéder les biens fonciers ci-dessous, la désignation cadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune concernée. Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer, et déposer leur candidature par email ou courrier postal au plus tard le **12/02/2024**. Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables.
Safer Occitanie - SD 09, 09000 FOIX - service-09@safer-occitanie.fr – 05 34 09 34 50.
Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Propriété sur la commune de CASTEX et DAUMAZAN-SUR-ARIZE pour une surface totale de 60 ha 79 a 62 ca
Relevé cadastral :

- CASTEX : 48 ha 97 a 37 ca - 'Bourdas': B- 389- 414- 442- 443- 444- 446- 447- 448- 449- 450- 451- 453- 462 - 'Cros': B- 159- 167 - 'Font barthes': B- 50- 52- 89 - 'La roucole': A- 296- 301- 303[F1]- 303[F2]- 305- 306- 307- 308- 328- 329(K)- 329(J)[F1]- 329(J)[F2]- 331 - 'Ruchet': B- 464- 465- 467- 468- 469- 470- 471- 472- 473- 474- 475- 478- 479- 480- 481- 482- 483- 484- 485- 486- 496- 497- 498- 499- 500[F1]- 500[F2]- 501- 502- 504- 505- 506- 507- 508- 509- 510- 511- 512- 513- 514- 515- 516- 517- 518- 525- 526 527- 529- 530- 531- 532- 533- 534- 535- 537- 538- 539- 540- 541- 543[507]- 544[504]- 545[504]- 559[525]- 560[526]- 595[492]- 598[592](A)- 598[592](B) - 'Tucaut': A- 584- 585- 596- 597- 599- 600- 601- 602- 604- 605- 606- 607- 608- 609- 610- 612- 613 614- 615- 617- 618- 619- 620- 623- 624- 625- 627- 628- 629- 630- 631- 634- 635- 636- 644- 645(A)- 647- 648- 732[614]- 1021[622]- 1023[637]- 1025[638]

- DAUMAZAN-SUR-ARIZE : 11 ha 82 a 25 ca - 'La coste': A- 642- 643- 644- 648- 649- 650- 651- 652- 653 - 'Labade': A- 345- 346- 348- 349- 350- 352- 353- 354- 356- 471- 472- 473- 475- 476 - 'Ruchet': A- 256- 257- 258- 259- 260- 263- 264- 276- 277- 278- 285- 321- 322- 323- 329- 332- 339- 340 341- 342- 343- 344- 1525[274]- 1526[273]
Urb : Zonet A et N.
Commentaires : Bâtiment d'exploitation et diverses parcelles de différentes natures.
Surfaces boisées : Le bien comporte des terrains boisés d'une superficie <10ha.
Libre de toute occupation. Libre de toute occupation.

Propriété sur la commune de VAL-DE-SOS d'une superficie totale de 1 ha 83 a 35 ca
Relevé cadastral : - 'Anders et la tyro': 286A- 321- 374- 405 - 'Aou bels et le bernet': 286A- 1476- 1496 - 'Beque': 286A- 1205 - 'Col de sem': 286A- 972- 977- 992 - 'La borde de mathe': 286A- 1056- 1057- 1104 - 'La piquette': 286A- 1020 - 'La prade sem': 286A- 1555- 1634(B)- 1643- 1644(A)- 1673(B) - 'Las escoumos sem': 286A- 135(B)- 187- 194- 195- 1876[159]- 1877[159]- 1888[81]- 2030[1889]- 2031[1889] - 'Las espertuyeros et le pas': 286A- 260- 261 - 'Le minier': 286A- 1258- 1340- 1401- 1414 - 'Village sem': 286A- 521- 522- 549
Urb : Zone RNU.
Commentaires : Diverses parcelles, bien compris dans le périmètre de l'AFP de SEM LE RANCIE.
Surfaces boisées : Le bien comporte des terrains boisés d'une superficie <10ha.
Pas de bâti.

RETROUVEZ NOS APPELS A CANDIDATURES SUR NOTRE SITE : WWW.SAFER-OCCITANIE.COM

groupama.fr

FAIRE LES BONS CALCULS,
TOUJOURS DANS VOTRE INTÉRÊT.

ASSURANCE VIE

JUSQU'À
200 €*
OFFERTS

POUR TOUTE SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT
D'ASSURANCE VIE **GROUPAMA MODULATION**

*Un abondement épargne est offert pour toute première adhésion au contrat multisupport « Groupama Modulation » enregistrée entre le 01/01/2024 et le 31/03/2024 si celle-ci inclut la mise en place de cotisations mensuelles d'un minimum de 80 €. Le montant de l'abondement sera équivalent au montant de la cotisation mensuelle mise en place, plafonné à 200 € (les abondements seront arrondis à la dizaine d'euros inférieure). L'abondement sera versé sur le contrat par Groupama Gan Vie au terme d'un délai de 6 mois et sous réserve du paiement des cotisations régulières sans impayé et du maintien du montant défini lors de l'adhésion pendant ce même délai. L'abondement sera investi sans frais, sur le(s) même(s) support(s) que celui (ceux) choisi(s) lors de l'adhésion ou en vigueur au jour du règlement en cas de modification des supports depuis l'adhésion. Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - Siège social : 14 rue de Vidailhan – CS 93105 – 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels. ML 10796 012024.

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Les anciens exploitants ont rencontré le préfet

RENCONTRE Une délégation d'élus de la Section des Anciens Exploitants de l'Ariège a rencontré Simon Bertoux, préfet de l'Ariège, ce lundi 22 janvier en présence de Stéphane Defos, directeur départemental des territoires, et Claire Blanc, cheffe adjointe du service économie agricole.

À l'automne 2023, le préfet Simon Bertoux avait reçu les élus des syndicats majoritaires. Des échanges qui avaient permis d'aborder l'irrigation et le gros gibier, ainsi que d'alerter les services de la Préfecture sur l'impact de la MHE dans le département. En ce début d'année 2024, la Section des Anciens Exploitants de l'Ariège a porté au préfet d'autres revendications, notamment sur la retraite des agriculteurs.

Le président de la SDAE Pierre Saint-Germès a commencé cette rencontre par rappeler le soutien indéfectible des anciens exploitants aux revendications et mobilisations portées par leurs collègues actifs à la FDSEA et aux Jeunes Agriculteurs.

Retraites : indexation sur la moyenne nationale aux alentours de 1400 €

M. Saint-Germès a rappelé les avancées réclamées en 2021 pour une revalorisation des retraites à 85% du SMIC. Ceci a été obtenu puisque les chefs d'exploitations bénéficient aujourd'hui d'une retraite calculée sur les 85% du SMAG (salaire minimum agricole garanti) à carrière complète. En effet, la réforme des retraites de 2023 a permis d'arriver à une pension minimale à 85% du SMIC (1200 €). Il a également présenté une proposition de calcul d'indexation de toutes les retraites de façon forfaitaire calculée sur la moyenne nationale de celles-ci, qui se situe à environ 1400€ par mois. Cette proposition est reprise et défendue par la SRAE Occitanie et soutenue auprès du réseau FNSEA.

« *Alors que l'écart entre richesse au sein de la population retraitée s'accroit, nous pourrions contrer cela par une augmentation forfaitaire, à un pourcentage encore indéterminé appliquée sur la moyenne nationale fixée à 1400€* », explique M. Saint-Germès. Cette mesure, reprise par la Section Régionale des Anciens Exploitants de l'Occitanie, est soutenue par les retraités du réseau FNSEA. Le président de la SDAE a ajouté avoir déjà rencontré les parlementaires ariégeois qui ont été friands de cette proposition.

Réversion des retraites : suppression du plafonnement

Michel Vidal et Jean-Claude Bardou ont pris la parole pour évoquer la situation des veufs et veuves, dans le cadre des réversions de pensions de retraite. En effet, la retraite de réversion est égale à 54 % de la retraite perçue par un conjoint décédé mais peut être réduite en fonction des ressources. De plus, cette pension de réversion est plafonnée à un montant mensuel de 989,82 euros (soit 11 874,84 euros par an en 2023). Les anciens exploitants de l'Ariège, soutenus par la SRAE d'Occitanie, demandent la suppression de ce plafond.

Suppression du salaire minimum agricole garanti (SMAG)

M. Vidal et M. Bardou ont également évoqué le salaire minimum agricole garanti. Le SMAG était le taux horaire minimum auquel



devaient être payés les salariés agricoles en France à partir de 1950. Aujourd'hui le SMAG est peu utilisé par les exploitants, qui rémunèrent pour 90% d'entre eux leurs salariés au SMIC. Notablement inférieur avec une différence de l'ordre de 60 à 70€ et ainsi peu avantageux pour le calcul de la retraite de base, les anciens exploitants de l'Ariège demandent la suppression de ce salaire minimum garanti.

Renouvellement des générations en agriculture

Pierre Saint-Germès a rappelé que d'ici 10 ans, 50% des exploitants auront pris leur retraite ou seront en âge de la prendre. Aujourd'hui de nombreuses exploitations ne sont pas reprises par les jeunes actifs.

On constate cependant un taux de renouvellement de 120% des actifs agricoles dans notre département. De nouvelles exploitations se créent et des nouvelles filières se développent. A noter que la moitié des nouveaux installés en Ariège sont en hors cadre familial. Le travail déjà engagé autour de la transmission et de l'installation porte ses fruits et doit être poursuivi pour que les exploitations restent transmissibles.

Pour conclure, les Anciens Exploitants de l'Ariège insistent sur l'impasse de la situation actuelle et le véritable malaise agricole qui se fait jour dans toute l'Europe.

V.B

« Notre priorité c'est de favoriser l'installation des jeunes pour faire vivre la dynamique agricole de l'Ariège »

SAFER Comme chaque début d'année, le comité technique départemental de la Safer a prouvé son engagement auprès des jeunes installés en leur remettant un chèque pour les accompagner dans leurs frais d'acte notarié.

Le premier comité de l'année 2024 s'est tenu le jeudi 25 janvier au Centre Universitaire de Foix. L'occasion pour les représentants de féliciter quelques nouvelles recrues de l'agriculture et de leur remettre le traditionnel chèque d'accompagnement et d'aide à l'installation.

En 2024 quatre jeunes fraichement installés ont bénéficié de ce soutien, qui plus est c'est une promotion 100% féminine cette année !

Madame Chantal Hainbach, qui s'installe en élevage équin à Balacet, avec une activité de portage en montagne ; Madame Laëtitia Raynier, avec un projet d'élevage porcin, avec atelier de transformation et en vente directe à Mazères ;
Madame Sarah Balansa, une installation en bovin et ovin viande à Pailhès ; ainsi que Madame Maïté Milian, avec une activité maraichère en AB, vente sur les marché et en circuit courts, à La bastide de Besplas.

Les chiffres de l'installation en 2023

Au cours de l'année 2023, 21 dossier d'installations ont été acté, pour 81% d'entre elles se sont des premières installations. Une fierté pour la SAFER, mais surtout une perspective positive pour l'agriculture Ariégeoise. Les autres installations sont principalement liées à des créations d'activités.

Concernant les surfaces que représentent les dossiers traités par la SAFER en 2023 :

Près de 350 hectares ont été rétrocédés pour l'installation, contre 480 hectare en 2022. Bien que ce chiffre soit en baisse, la surface totale attribué aux premières installation est, elle bien plus importante qu'en 2022. En effet l'an dernier seulement 31.5% des surfaces rétrocédés concernés une première installation, alors que plus de 80% l'ont été en 2023.

Cédric Rauzy à clôturé la séance en



félicitant les bénéficiaires de l'aide, les équipes de la SAFER ainsi que les participants aux commissions, mais surtout en rappelant que la priorité de cette instance était de favoriser l'installation des jeunes pour faire vivre la dynamique agricole de l'Ariège.

A.D

Osez vous engager, osez entreprendre, osez... !

ENTREPRENDRE L'assemblée générale de la Commission nationale des agricultrices s'est tenue le 8 décembre à la FNSEA, présidée par Catherine Faivre-Pierret.

Catherine Faivre-Pierret a présidé sa première assemblée générale de la Commission nationale des agricultrices (CNA), jeudi 7 décembre à Paris. « *Nous avons placé cette journée sous le signe de l'engagement, avant tout parce que ce mot est revenu à plusieurs reprises lors de notre séminaire* ».

Permettre une montée en compétences

La présidente a présenté son nouveau conseil d'administration, avant de laisser la parole à ses vice-présidentes, Sylviane Lefez, Marie-France Forst et ses secrétaires générales Agnès Kerbrat et Christine Maillet (CDA51), pour revenir sur le rapport d'activités et commenter le projet pour les trois années à venir. Les agricultrices ont réalisé une enquête, afin de connaître le taux de féminisation au sein de leur réseau. « *L'objectif de cette enquête est d'améliorer la représentativité des femmes au sein des instances* » a expliqué Catherine Faivre-Pierret. « *Et d'atteindre une représentativité égale à celle des femmes en agriculture, soit un quart* ». La commission va se donner les moyens d'atteindre ce but. Pour ce faire, elle souhaite développer des formations pour permettre aux agricultrices de monter en compétences quel que soit leur niveau de responsabilité. Cela passera par des webinaires et la construction de formations avec des organismes spécialisés. Le déploiement du projet de la CNA se fera au niveau national, mais aussi sur tout le territoire.

La matinée s'est poursuivie par un tour des régions. « *Notre commission souhaite orienter sa feuille de route sur la transmission des exploitations d'une part, mais aussi les régimes matrimoniaux, les droits des femmes et sur la relance syndicale* ».

Agricultrices engagées

Les membres de la CNA souhaitent aussi engager une réflexion sur l'articulation entre vie privée et vie professionnelle, qui constitue parfois un frein à l'engagement des femmes. De fait, la table ronde de l'après-midi s'intitulait « agricultrices engagées ». Catherine Faivre- Pierret, Anne



Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) et Hélène Blaud, présidente de la SNAE ont animé cette encontre. « *L'engagement ne veut pas forcément dire exercer de grandes responsabilités* » a souligné Louise Matvienko, chargée de mission animation de la CNA. « *Agricultrice engagée, n'est-ce pas un pléonasme ? Une agricultrice est, de fait, une personne engagée et mérite d'être reconnue* ». Et d'ajouter « un engagement est une responsabilité qui peut être progressive et qui doit avant tout correspondre à la personne ».

« *Les portes ont été ouvertes par d'autres femmes à la Fnsea, car rappelons-le, en 1972, le métier l'agricultrice n'existait pas pour la plupart des gens* » a souligné Hélène Blaud. Pour développer l'engagement et ainsi participer au renouvellement des générations, Anne Challandes a proposé de « *soutenir, créer les conditions cadres et des conditions qui donnent envie de s'engager et montrer l'intérêt en présentant ce qu'ont accompli d'autres femmes* ».

Réussir à tout concilier

Marie-Mélanie Gibert, coach et formatrice en leadership a, ensuite, exposé son point de vue et ses clés pour faciliter l'engagement. Elle a ensuite abordé les différentes sources de motivation pour pouvoir détailler le système d'organisation « *C'est en partant du temps disponible que l'on détermine le travail à accomplir. Le temps est ce qui a le plus de valeur. Il est rare* ». La présidente a clos cette journée en insistant « *Ensemble, continuons à oser pour que l'avenir nous réserve des succès encore meilleurs* ».

FRSEA Grand Est

" La France est un agriculteur "

CHRONIQUE La chroniqueuse Sonia Mabrouk (Le Journal du Dimanche) rend hommage à une France chevaleresque sous les traits de d'Artagnan, impétueuse dans le costume de Cyrano de Bergerac, gouailleuse dans l'esprit d'Audiard, glorieuse dans le sillon de Charles de Gaulle.

La France est une personne. Cette phrase, tirée de la préface de la monumentale Histoire de France de Jules Michelet, m'a toujours fait rêver. Adolescente, sur les rives sud de la Méditerranée, depuis ma Tunisie natale, j'imaginais tour à tour une France chevaleresque sous les traits de d'Artagnan, impétueuse dans le costume de Cyrano de Bergerac, gouailleuse dans l'esprit d'Audiard, glorieuse dans le sillon de Charles de Gaulle et frondeuse sous la plume de Denis Tillinac. Mille et un visages défilaient ainsi dans le kaléidoscope de mon imagination. Mais à chaque fois, une seule figure revenait en boucle comme si le croupier du casino de ma vie s'arrangeait pour qu'un même numéro me soit en permanence attribué. Ce numéro, ou plutôt cette figure, est celle de l'agriculteur. D'aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours imaginé la France en mère nourricière, y compris et surtout du point de vue de la nourriture de l'âme. Dans ce domaine, l'agriculture en est l'incarnation charnelle et même sensuelle. Si les agriculteurs sont telle ment enracinés dans nos cœurs, c'est parce qu'ils sont le tabernacle d'une mémoire préservée et les continuateurs d'un geste immémoriale. Mais pour combien de temps encore ? La colère des agriculteurs est en train d'essaimer un peu partout en Europe. Les images qui nous par viennent, en particulier d'Allemagne, sont impressionnantes. Il y a bien sûr des spécificités locales à ces mouvements européens, telle la décision désormais différée de supprimer l'avantage fiscal sur le gazole agricole par le gouvernement Scholz, toutefois c'est un même sentiment de mépris et d'abandon qui fait grossir les rangs des cortèges en Pologne, aux Pays-Bas. Et bientôt en France ? Déjà, il y a quelques semaines, des agriculteurs français ont retourné des panneaux en guise de protestation à l'entrée de plusieurs villes. Dans ce genre de rassemblement, point de voitures brûlées, de vitrines cassées ou de policiers caillassés, les agriculteurs, des gens raisonnables, expriment leur souffrance avec dignité et respect. C'est une bonne chose pour notre pays mais, hélas, ce n'est pas la meilleure manière de se faire entendre. Ainsi va la France. Auprès de certains politiques hors-sol qui planent sur la terre comme la neige frivole de ce mois de janvier, le sujet des agriculteurs suscite au mieux une commisération passagère, au pire une tirade imbibée d'idéologie pour dénoncer l'ombre brune de l'extrême droite derrière des femmes et des hommes dont l'unique objectif est de survivre en tenant compte du carcan des normes, de la folie des injonctions contradictoires et de la surveillance obtuse et presque maniaque de la Commission européenne.

Malgré ce sombre tableau, les révoltés de la terre résistent. Il faut dire qu'ils sont faits d'un bois qui ne plie pas au premier coup de vent et ne se casse pas sous le poids du catéchisme eurolâtre des ravis de la crèche bruxelloise. À l'inverse de Homo festivus de Philippe Muray, ils ne sont pas sortis de l'Histoire et ne se racontent pas non plus d'histoires. Parce qu'ils font partie d'une France qui ne s'excuse pas d'exister, les agriculteurs savent d'où ils viennent et ne se laisseront pas enfermer dans la chambre froide des éternels oubliés. Pour cela, ils pourront toujours compter sur le soutien des Français. La population, contrairement à certains dirigeants, ne les prendra jamais pour des veaux. En parlant de veaux, ou plutôt de vaches, il n'y a pas si longtemps, le président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, a publié un rapport (celui-ci ne fut pas du tout retarde) enjoignant à réduire le cheptel bovin en France, Pour respecter les engagements climatiques de notre pays, d'éminents experts ont conclu qu'il fallait réduire le nombre de vaches, le tout sous les applaudissements d'écolos urbanisés aux discours dégoulinants de moraline sucrée. Las, tous ces « docteurs és vaches » n'avaient pas prévu la polémique nourrie par des peuples sup- portant de moins en moins des diktats

Les agriculteurs sont usés d'être suspectés de revendications extrêmes maquillés en progressisme hon teint. Les Français préféreront toujours ceux qui ont façonné nos paysages à ceux qui cherchent à les enlaidir. Ils opteront toujours pour ceux qui s'enracinent dans la terre plutôt que pour ceux qui baignent dans le marigot de la superficialité et de l'immédiateté. Ils voteront toujours pour ceux qui incarnent les hautes vertus à l'inverse de ceux qui piétinent les nobles valeurs, Malgré ce soutien constant, les agriculteurs sont aujourd'hui fatigués d'entendre dire ce qu'ils doivent faire, usés d'être suspectés de revendications extrêmes. Telle une armée d'infortune, leurs pas se font de plus en plus lourds sur le sol de leur labeur. Ne cessons pas de leur rappeler combien ils enluminent cette terre. Qu'ils soient français, allemands, polonais ou d'autres contrées, les agriculteurs de tous pays racontent la grande histoire de leurs nations à travers de profonds sillages et de discrets chemins de bocage. Ils sont le conservatoire des rites ancestraux et les gardiens d'un passé qui se conjugue parfaitement au futur, n'en déplaise à ceux qui veulent les enfermer dans l'horloge d'un temps révolu. Comme l'a écrit le géographe Paul Vidal de La Blache, l'homme a été, chez nous, le disciple longtemps fidèle du sol ». Soyons donc fidèles à nos agriculteurs. Si la France est une personne, elle est avant tout un agriculteur.

S.M - Le JDD

Entretien avec Simon Bellot, vice-président de la commission apicole de la FNSEA

APICULTURE A l'initiative de Simon Bellot, 1er vice-président de la Commission Apiculture de la FNSEA, s'est tenue le 15 janvier 2024 à Castanet-Tolosan (31), une journée syndicale de relance de la section apicole « Occitanie », ouverte aux adhérents et sympathisants.



Le 15 janvier dernier, plus de 30 apiculteurs professionnels ont répondu à l'appel, faisant salle comble à Castanet-Tolosan. Cette journée fût l'occasion d'aborder les principaux sujets de l'actualité syndicale apicole : crise de commercialisation, révision de la Directive Miel, relations avec l'ONF pour la présence de ruches en forêts, MAEC Apicole, fonctionnement de l'interprofession InterApi et avancée des travaux, prédation de l'ours en montagne sur les ruches, apiculture biologique, sujets sanitaires (lutte contre Varroa, frelon asiatique, etc.)...

Entretien avec Simon Bellot

Quelle est l'importance d'une commission nationale apicole ?

Comme toutes les commissions qui représentent des filières, la priorité pour moi c'est de représenter la profession et porter une voix commune. Si l'on veut avoir du poids et de la représentativité pour défendre des dossiers et avoir une vraie ligne syndicale, il nous faut nous structurer, et avoir un vrai réseau de terrain. A mon sens, c'est comme ça que nous arriverons à réaliser un travail de fond pour la filière apicole, je pense par exemple à tout ce qui peut encore être accompli sur le sujet en lien avec les autres filières agricoles, notamment concernant la question de la pollinisation.

Dans un moyen terme, quels sont les projets ou les dossiers que souhaite porter la commission apicole ?

Ce qui est ressorti de notre réunion de mi-janvier c'est principalement 3 axes : tout d'abord la crise commerciale que rencontre la filière, ensuite il nous semble important de travailler sur la révision de la directive miel, de rester vigilant sur ce sujet important, enfin un point central également, l'ONF, vaste sujet pour la filière.

Je commencerais par la crise commerciale. Aujourd'hui nous faisons plusieurs constats ; d'une part concernant les consommateurs : les français achètent moins de miel de France, et une perte de confiance des acheteurs est également à déplorer suite aux scandales liés au miel adultéré et des fraudes; d'autre part concernant la vente, elle est en baisse constante quelle que soit leur place sur le marché (GMS, marché de plein-vent, vente directe à la ferme...). Tout cela à bien évidemment une répercussion directe sur le terrain. Pour faire simple, ça se traduit par une accumulation des stocks non écoulés, les apiculteurs se retrouvent avec leur production sur les bras. A celà s'ajoute une transition des zones de production de miel : on constate une augmentation des volumes de production dans la partie nord, ouest et centre de la France et des rendements qui s'effondrent dans le sud, sud-est à cause des sécheresses.

Enfin, et c'est un point sur lequel nous ne comptons pas lâcher, la filière est directement victime de concurrence déloyale, aujourd'hui 46% du miel importé de pays tiers et mis sur le marché de l'Union Européenne est suspecté d'être adultéré !

La révision de la directive miel, je dirais que c'est un dossier sur lequel nous sommes toujours en veille. Une nouvelle directive Européenne concernant le miel doit paraître prochainement. La commission apicole sera vigilante sur les questions d'étiquetage, d'origine, de traçabilité mais surtout de contrôle dans le cadre de l'import/export.

Ce que l'on demande c'est tout simplement que le consommateur puisse savoir d'où vient le miel qu'il achète. Et nous, en tant que producteur, on s'assure de la protection de notre savoir-faire. Les consommateurs attendent toujours plus de transparence concernant l'alimentation, nous sommes les premiers à pousser dans ce sens.

Concernant l'ONF, vous dites que c'est un vaste sujet, pourquoi ?

A ce jour la filière est en négociation avec l'ONF pour le projet d'accueil de rucher dans les forêts domaniales.

Les négociations concernent le nombre d'emplacement et de ruches par emplacement, mais également le tarif de ces derniers.

Pour commencer, les tarifs, on le sait, c'est toujours un peu le nerf de la guerre. La commission à obtenu un tarif préférentiel de 100€ par emplacement, et d'une cotisation fixe de 400€ tous les 5 ans pour les frais de gestion. Initialement les tarifs étaient de 400€ par emplacement.

S'en suit la question des emplacements et du nombre de ruches par emplacements. Là dessus nous avons obtenu la possibilité de déroger dans certains cas à la limitation de 30 ruches par emplacement :

- *Réévaluation possible à 50 au lieu de 30 du seuil dans des peuplements d'essences très favorable comme en sapinière (miellée) ou en châtaigneraie (potentiel fort).*
- *Autorisation possible à titre exceptionnel et ponctuellement dans le temps d'un nombre de ruches encore plus élevé (au-delà de 50) sur les ressources plus abondantes (miellat de sapin, miellée de tilleul et de châtaigner) ou dans les zones de montagne.*

De plus, nous avons demandé à ce qu'aucun emplacement ne soit situé à moins de 30 m d'une zone d'accueil du public y compris pour les sentiers de randonnée.

D'autres sujets brûlants nous attendent, en premier lieu la MAEC API qui n'est toujours pas harmonisée en Région Occitanie. Nous veillerons à ce que cette harmonisation se fasse à la hausse comme nous l'avait annoncé Carole Delga.

Et puis nous n'oublions pas les grosses difficultés de terrain concernant la lutte contre Varroa et le frelon asiatique qui continuent de ravager les ruchers. Sur ces dossiers, nous préparons avec l'Interprofession du miel et des produits de la ruche (Interapi) de vrais plans de lutte ambitieux.

A.D

EN CONCLUSION QUELQUES CHIFFRES SUR LA FILIÈRE APICOLE

62 744 APICULTEURS [1]	**20** CONDITIONNEURS [3]	**105 520** POINTS DE VENTE [4]
31 387 t MIEL PRODUIT [1]	**3 727 kg** GELÉE ROYALE PRODUITE [1]	**42 t** POLLEN PRODUIT [1]
45 000 t MIEL CONSOMMÉ	**185 t** GELÉE ROYALE CONSOMMÉE	**4 t** PROPOLIS PRODUITE

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ VOTRE SERVICE COMMERCIAL REUSSIR HABITUEL

La Maison de l'Eleveur
votre devis sur www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TÔLES NERVURÉES 1ER CHOIX LAQUÉES
LIVRÉES ET DÉCHARGÉES GRATUITEMENT**
5 NERVURES EPS.0,50 7,95€/M² EPS.0,63 9,60€/M² EPS.0,75 11,15€/M²
5 NERVURES ANTI-CONDENSATION EPS.0,63 10,50€/M² EPS.0,75 11,95€/M²
* Prix HT POUR 3000M² soumis à conditions ** Sur France Métropolitaine. A partir de 1200€ HT

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : boutique.reussir.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE

FORMATION : OPTIMISEZ VOS PRATIQUES EN DIAGNOSTIQUANT LE SOL DE VOS PRAIRIES GRÂCE AUX PLANTES BIO-INDICATRICES

Connaître l'état du sol de sa prairie permet de mieux comprendre sa dynamique et sa productivité, ainsi que d'évaluer l'impact des pratiques sur la production fourragère.

Gérard Ducerf, agriculteur et botaniste français a mis en place une méthode permettant d'évaluer le sol des prairies sur les aspects physiques, chimiques ou biologiques, en se basant sur les plantes bio-indicatrices.

Cette approche a pour principe de nous permettre d'ajuster efficacement nos itinéraires techniques selon les besoins des sols de nos prairies herbagères. Certaines espèces adventices des cultures ont des fonctions environnementales clés dans les processus d'attraction/répulsion des organismes nuisibles et auxiliaires. D'autres vont fournir des informations utiles en termes de risques de pollution des sols.

Les 4 et 5 mars 2024, Jérémy Ducerf, spécialiste en biologie du sol, sera présent en Ariège pour une formation VIVEA. L'objectif de la formation sera de répondre à la question suivante :
« Comment diagnostiquer l'état de vos sols et de vos prairies grâce aux plantes bioindicatrices dans l'objectif d'optimiser vos pratiques ? ».
Ces deux journées de formation se dérouleront à Léran avec une partie théorique chaque matin et une partie sur le terrain les après-midis.

Inscription jusqu'au 26 février 2024 :

Pour tout renseignement concernant la formation, vous pouvez contacter :
Léa Valero - Chargée d'études élevage :
lea.valero@ariege.chambagri.fr - 06 22 09 33 07

Cindy Berenguer - Assistante du Service Projets Agronomie Forêt Élevage :
cindy.berenguer@ariege.chambagri.fr - 05 61 02 14 00

LUNDI 4 MARS 2024	MARDI 5 MARS 2024
Apports théoriques : Botanique, levée de dormance, vie des sols, conduite du pâturage (interactions plantes / herbivores / microorganismes) Salle des fêtes des Tilleuls, rue du Temple, 09 600 Léran	**Apports théoriques :** Diagramme évolution des prairies et de la qualité du fourrage en fonction du chargement et de la fertilisation. Travail sur les plantes liées à la pollution des eaux et du sol. Discussion de pistes de solutions. Salle des fêtes des Tilleuls, rue du Temple, 09 600 Léran
Pratique terrain : Utilisation des outils vu le matin sur des prairies, identification des plantes bioindicatrices, interprétation des résultats. GAEC LES GRANGES, Léran (Lieu-dit Les Granges) – élevage bovins et ovins allaitants	**Pratique terrain :** identification des espèces importantes pour la qualité du fourrage, discussion leviers Conclusion sur les pratiques agricoles adaptées aux parcelles diagnostiquées. GAEC DE LA TUILERIE, Léran (Lieu-Dit La Tuilerie) – élevage bovins allaitants

RAPPEL AUX IRRIGANTS : DEMANDE DE VOLUMES AVANT LE 29 FÉVRIER 2024



La Chambre d'Agriculture de l'Ariège et l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) "Vallée de l'Ariège" rappellent aux irrigants concernés qu'ils doivent faire leurs demandes de volumes en déclarant leurs surfaces irriguées pour la prochaine campagne sur le site http://ou.ariege.fr avant le 29 février 2024.

Pour cela, il faut déclarer cultures, types de sols et surfaces prévues pour l'irrigation pour la campagne 2023-2024, y compris les cultures déjà en place, sur le site internet http://ou.ariege.fr avec l'identifiant et le mot de passe transmis par l'OUGC "Vallée de l'Ariège".

Le Conseil Départemental de l'Ariège et la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, partenaires de l'OUGC « Vallée de l'Ariège », se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches : n'hésitez pas à les contacter.

Conseil Départemental de l'Ariège : Anne Gauthier
(06 89 61 82 98 – agauthier@ariege.fr)

Chambre d'Agriculture de l'Ariège : Stanislas Poudou
(06 33 03 09 36 – stanislas.poudou@ariege.chambagri.fr)

CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'ACTUALITÉ DE LA MARQUE

6 NOUVEAUX PRODUCTEURS ET 6 PARTENAIRES REJOIGNENT LE RÉSEAU EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2024 !

Côtés Adhérents :



Côtés partenaires :

En 2023, la marque a enclenché la création du réseau des partenaires, reconnaissant les acteurs engagés sur le territoire.

La marque Nòu est heureuse de vous informer que les structures ci-dessous travaillent désormais à nos côtés :

- Le Fromager Julien GIUBELLI, présent sur les marchés d'Ax et Foix
- La Maison Biard, à Varilhes
- La Boucherie Coutanceau, à Tarascon-sur-Ariège
- La Pâtisserie Sarda, à Varilhes
- Le Restaurant du Parc de la Préhistoire, à Tarascon-sur-Ariège
- Le Restaurant du Grenier à Jambons, à Rimont

RETOUR DU SALON SMARHT (salon de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation du Grand Sud-Ouest)

La marque était présente au salon SMARHT, le rendez-vous incontournable des professionnels des Métiers de Bouche, de l'Hôtellerie et de la Restauration de la région, au MEET de Toulouse, du 28 au 30 janvier : 300 exposants et 15 000 visiteurs.

Sur un stand de 12m², Nòu a donné l'opportunité à ses adhérents de participer à ce salon professionnel ; les Terroirs du Plantaurel, Maison Magrada, Sambuc&Co, le Domaine de Longpré et la plateforme Terroirs Ariège Pyrénées de la chambre d'agriculture, ont répondu présents à la proposition formulée.

3 jours pour développer son activité grâce à un visitorat de restaurateurs, d'hôteliers et de commerces de bouche, à l'affût de nouveaux fournisseurs et de nouveaux produits pour répondre à la demande de leurs clients.







L'AMBASSADE DE L'ARIÈGE À TOULOUSE



En avant-première !! les premiers travaux de démolition sont en cours. Pour rappel, ils sont financés exclusivement par des fonds privés issus d'un appel à contribution auprès d'investisseurs ariégeois et au-delà.

À suivre.....
Ouverture prévue en avril 2024.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

EN BREF

Ours: en Ariège, les indemnisations continuent de reculer

L'année dernière, en Ariège, 601 ovins ont été reconnus comme prédatés et indemnisés par l'État, a annoncé la préfecture dans un bilan diffusé le 18 janvier. L'Ariège est de loin le premier département français en termes de prédation par l'ours. Dans le détail, 464 ovins ont été prédatés par des ours (« responsabilité de l'ours non écartée », pour 78 % des dossiers indemnisés), 7 par des loups, et 130 entrent dans la catégorie « cause de mortalité indéterminée (ours possible) ». Dans ce dernier cas, ils sont tout de même indemnisés, « au bénéfice du doute », précise la préfecture. Selon les pouvoirs publics, la prédation par l'ours« se concentre dans le sud-ouest du département, principalement dans le Couserans ». Par ailleurs, ont également été indemnisés 17 bovins, 8 équins et 25 ruches.

En tout, 460 dossiers de demande d'indemnisation avaient été déposés (pour 655 ovins), et 404 d'entre eux ont été acceptés. En 2022, quelque 800 ovins avaient été indemnisés. Le nombre de bêtes indemnisés est en recul depuis 2019 (presque 1 200 ovins). « *Depuis 2019, les éleveurs doivent déposer leur demande dans les 72 heures après une attaque, ce qui a eu pour effet de diminuer mécaniquement les déclarations* », estime Franck Watts, référent ours de la FNO (éleveurs d'ovins, FNSEA). Selon lui, « *892 brebis ont été prédatées* » entre janvier et octobre 2023. Des chiffres régulièrement contestés par les ONG de protection de la nature. Quant à la préfecture de l'Ariège, elle assure que « le nombre de dossiers rejetés pour ce motif [du délai de 72 h] est stable par rapport aux années précédentes », à moins de 15 dossiers.

YG - Agrapresse

Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2024 - Semaine 3

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)				Effectifs et sorties		Cotations françaises			Cotations Italie	
	Total Gros bovins (têtes)	Italie		Espagne		Ecoulement JBviande : sorties rapides		VacheV R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg	JB U Modène (€/kgC)	
Références	57 000	17500 (% /sem.2022)		9000 (% /sem. 2021)		Abattage hebdo = 11160 têtes		6.17	5.98	4.09	Evol 2023/2022	
S51	53 399	18 043	+3%	12 350	+20%	-7 000	0 sem.	5.38	5.35	3.32	6.14	+1%
S52 (4 jours ouvrés)*	41 163	990	-14%	360	-15%	-7 200	0 sem.	5.40	5.35	3.32	6.14	+1%
S1 (4 jours ouvrés)*	45 259	2 538	-54%	10 652	-6%	nc	nc	5.41	5.37	3.32	6.14	+1%
S2	55 252	21 926	-11%	14 529	+37%	nc	nc	5.43	5.39	3.32	6.14	+1%
S3	56 521	22 226	-3%	11 011	+9%	nc	nc	5.43	5.40	3.40	6.19	+2%

Ovins — *Entrée abattoir*

Zone Sud

du 22 au 28 janvier 2024

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER

Catégorie		U	R	O	Variation
AGNEAUX 2 (CIRÉ) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	-	8,80	-
	16 à 19 kg	-	8,86	-	(-0,14)
	19 à 22 kg	-	-	-	-
	+ 22 kg	-	-	-	-
AGNEAUX 3 (COUVERT) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	9,01	8,72	(-0,16)
	16 à 19 kg	-	8,90	8,39	(-0,17)
	19 à 22 kg	-	8,52	8,16	(-0,23)
	+ 22 kg	-	7,88	-	(-0,26)
BREBIS 2 (CIRÉ) €/kg Vif	- de 30 kg	ATTENTION PLUS DE COTATIONS DEPUIS DU 12 DÉCEMBRE 2019			
	+de 30 kg				
BREBIS 3 (COUVERT) €/kg Vif	- de 30 kg	ATTENTION PLUS DE COTATIONS DEPUIS DU 12 DÉCEMBRE 2019			
	+de 30 kg				

Veaux de boucherie

Élevés Bassin Sud

du 22 au 28 janvier 2024

Couleur	*Cours moyens relevés (en E/kg)*	Conformation U	R	O
Blanc		-	-	
Rose Clair		8,39	7,53	7,29
Rosé		-	6,82	6,53

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 699,10 (-6,60)

Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 22 au 28 janvier 2024*

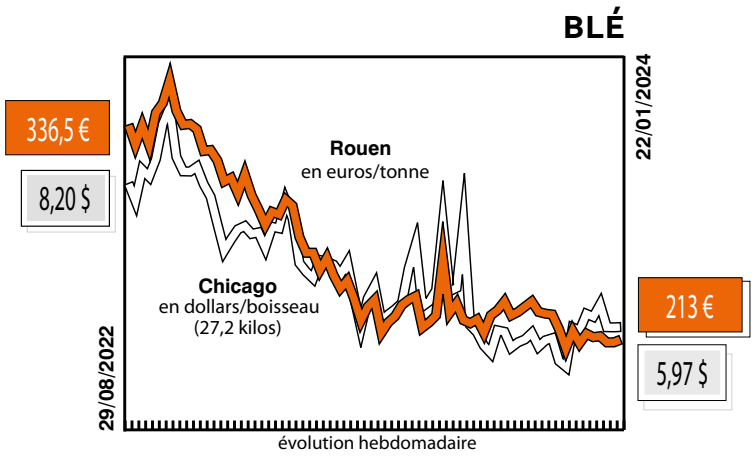
Blonds d'Aquitaine		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		250	300	350	270	400
E	Prix	4,50	4,40	-	3,90	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	4,30	4,20	-	3,50	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,25	3,25	-	3,15	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	-	(+0,05)	-

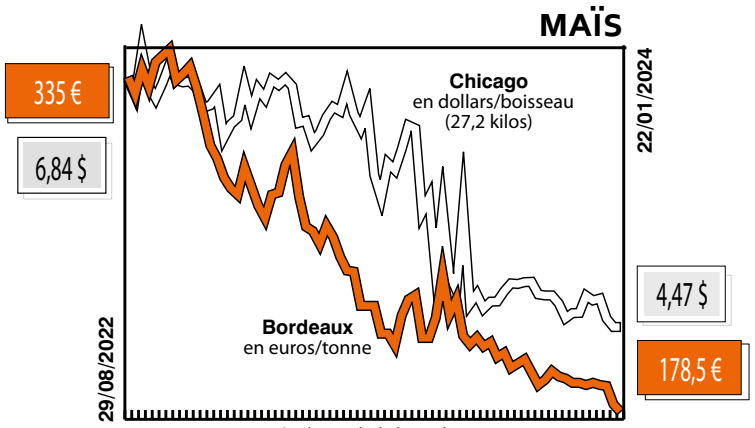
Croisés		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 300	300	400	270	400
E	Prix	-	3,55	-	-	-
	Écart	-	(=)	-	-	-
U	Prix	3,45	3,35	3,50	3,30	3,30
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)
R	Prix	3,20	3,15	3,20	2,85	2,95
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)

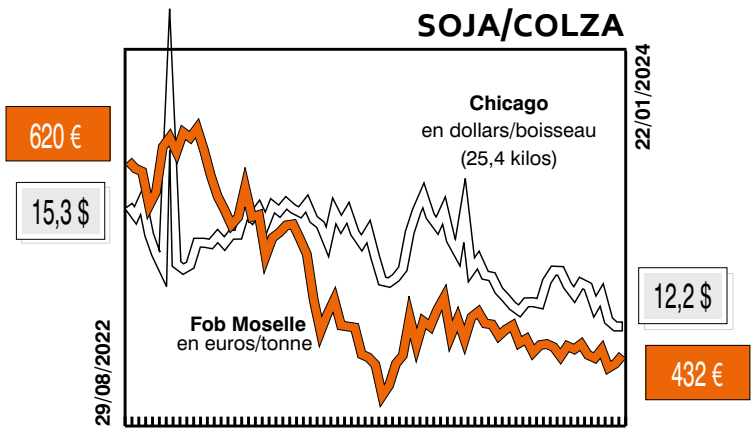
Limousins		Mâles 6 à 12 mois				Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 250	300	350	350 à 400	Inf. à 270	400
E	Prix	4,00	3,90	3,80	-	3,50	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	3,70	3,65	3,60	-	3,35	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,30	3,30	3,15	-	3,10	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	-	(+0,05)	-

Gascons		Mâles 6 à 12 mois			
		300	350	400	450
U	Prix	3,40	3,30	3,30	-
	Écart	(=)	(+0,05)	(+0,05)	-
R	Prix	3,15	3,10	3,05	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	-

Céréales







Terres d'Ariège

Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
Terres d'Ariège
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX / Tél. 05 61 02 14 32
Email : terres.ariege@gmail.com
N°ISSN : en cours d'obtention
Abonnement : 109€ / **Prix au numéro :** 2€22
Commission paritaire : 0323T87809
Dépôt légal : parution

Gérant : Clémence Biard
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Clémence Biard

Rédaction et mise en page :
Élodie Morgant - Laurine Beckers - Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat - Agence Très Bien

Abonnements et petites annonces :
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99

Impression : Digitaprint / 59361 Avesnes-sur-Helpe

Publicité nationale : SAS REUSSIR / 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

PETITES ANNONCES

➔MATÉRIEL ➔ANIMAUX ➔IMMOBILIER ➔DIVERS...

MATÉRIELS

81 - VENDS vieux matériels agricoles – Tél 07.78.40.79.55

81 - VENDS transfert pompe à vide neuve + 5 décro Advisor pour pièce ou instal – Tél 06.13.41.44.15

82 - VENDS plateforme de taille et récolte Billo 4 roues motrices et directrices 4 tiroirs hydrauliques commande électrique nivel automatique ou manuel compresseur 2 élev - Tél : 06.70.42.32.42

VENDS groupe machine à traire CHRISTENSEN, état neuf, petit prix - Tél : 05.61.91.90.51

81 - VENDS tracteurs Renault 95.14 bon état 4 roues motrices – Tél 06.41.82.21.34

VENDS Occasion roundballer Krone KR130 mini, stop filet, très bon état, FELLA 350DN 109 KHUN GF 370, Faucheuse Khun 6 assiettes GMD600, nourrisseur à veau prairie - Tél : 06.71.58.29.07

VENDS Matériel cause retraite : tracteur VALTRA N101 5000h 2009; broyeur master fied DESVOYS 3m; broyeur DESVOYS, 3 couteaux, 1,20m; ecrouteuse maïs 4 rangs - Tél : 06.71.61.93.84

VENDS Herse plate KIVOGNE, 4m; Tuyaux irrigations BANCILLOU Ø 102-96-70-50 pour 700m; pivot Ø120 pour 615m; lot de pièce roto Ø100, 20 asperseurs IRIFRANCE à secteur + 9 KULKER - Tél : 06.71.61.93.84

DECONS OCCITANIE
05 62 75 85 50
aucamville@decons.fr
ACHÈTE FERRAILLE ET MÉTAUX
Ts les jours : 8H - 12H / 14H - 18H
Samedi : 8H - 12H
Fermé le dimanche

VENDS Ford 7000, 4RM, avec bati de fourche MAILLEUX - Tél : 06.17.52.45.14

81 - VENDS cause retraite andaineur Kuhn 4321 FC Kuhn 282 faneur Pottinger HR690 RB NH 740 6000 bottes dessileuse Kuhn 3850 le tout en BE – Tél 06.12.21.58.36

81 - VENDS faucheuse frontale Deutz Fahr SM 5.30 8 disques sans conditionneur largeur 3M vibro 6M non repliable et 4 M petits prix – Tél 07.81.06.61.36

81 - VENDS tunnel Richel à démonter H3m95 L9m50 L15m commune Le Verdier (81) 1000€ - Tél 06.95.07.51.62

31 - VENDS cause double emploi, benne bourdon 8 T à ridelles ou en plateau fourrager - Tél : 06.18.92.59.54

31 - ACHÈTE camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition au 0619131362 - Tél : 0678.09.57.70

31 - VENDS 1 tracteur MF 122 Vigneron, 1 round-ballers Ghel 120x120, 1 faucheuse 6 assiettes JF 2400, 1 faucheuse conditionneuse Vicon KM 241, 1 paire de pneus 650x65x38, 1 cabine MF 168 ou 188 - Tél : 06.78.09.57.70

31 - VENDS bruleur gueno état neuf petit prix cause pompe à chaleur - Tél : 06.23.53.53.74

31 - CHERCHE barre de toit galerie Peugeot 405 break année 1995 - Tél : 06.68.70.25.30

RÉCOLTE

VENDS et livre par 26 à 28 tonnes de foin de prairies naturelle et artificielle en botte carré - Tél : 06.07.19.76.93

31 - VENDS petites bottes de bille et de fourrage excellente qualité sous abri - Tél : 06.65.36.44.71

VENDS foin de bonne qualité (120x130) à proximité de St Girons - Tél : 06.75.51.93.18

31 - VENDS petites bottes de pailles et bottes rondes 120x125 prairie naturelle et puzenne - Tél : 06.62.56.78.53

81 - VENDS féverolles triées de conso dose 600 kg juillet 2023 240 € la dose – Tél : 06.86.77.38.21

VENDS Enrubannés d'herbe très bonne qualité possibilité transport 200 balles - Tél : 06.71.58.29.07

ANIMAUX

Vends génisses, vaches et taureaux de race Gasconne des Pyrénées avec garanties sanitaires
Tél : 06 74 57 02 28
ou 07 85 17 70 38

VENDS taurillons limousins, certifiés HBL de 11 à 16 mois très bonne génétique vêlage facile toutes garanties sanitaires dociles possibilité livraison - Tél : 06.71.58.29.07

81 - VENDS génisses PH terme nov déc IA – Tél 06.22.43.08.88 – 06.85.61.66.61

81 - VENDS vache Brune des Alpes pleine de 7 mois à l'attache + vache Aubrac pleine – Tél 06.42.79.81.37

31 - ACHÈTE chevaux , poney , ânes , lama , chèvre et mouton - Tél : 06.19.13.13.62

DIVERS

81 - VENDS 30 BR de luzerne 2ème coupe 35€ la balle 40 T de mélange – Tél 06.45.00.60.48

31 - VENDS Luzerne fétuque datille botte 120x150 et petite botte luzerne pure Tel : 06.50.22.66.23

31 - VENDS Luzerne 2ème coupe balles rondes 120x130 35 € la balle – Tél 06.45.00.60.48 Tarn

31 - VENDS mélange orge avoine blé triticale pois de conso 160 €uros tonne – Tél 06.45.00.60.48 Tarn

81 - VENDS luzerne 1ère coupe et ray grass 2ème coupe tout bio 120€ BR 120/130 – Tél 6.82.90.45.22

81 - VENDS luzerne bio 2ème coupe BC + BR secteur Le Garric (81) – Tél 07.48.12.98.55

EMPLOI

RECHERCHE employé agricole temps partiel (polyculture-élevage - Tél : 06.37.91.08.64

81 - SOREZE CHERCHE salarié(e) agricole élevage porcin pour lavage, soins aux animaux, alimentation – CDI – Tél 06.32.64.00.66

Terres d'Ariège
32 av. gal de Gaulle - 09000 Foix
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99
email : terres.ariege@gmail.com

Petite annonce réservée aux PARTICULIERS
Pas de domiciliation. *Professionnels, nous contacter.*

2 CHOIX

>> ARIÈGE — *Forfait 3 lignes pour 2 parutions 10 € TTC*
Uniquement pour nos abonnés, 2 PA gratuites par an

Forfait 5 lignes 25 € TTC >> HAUTE-GARONNE + TARN + ARIÈGE
diffusion 10.000 exemplaires

Nom, prénom
Adresse
☎
Rubrique
ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES
une lettre par case, une vide entre chaque mot

+ Lignes suppélmentaires (2,50€TTC/ligne)

Total TTC : ..... €

Grille à nous retourner, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de SEPA

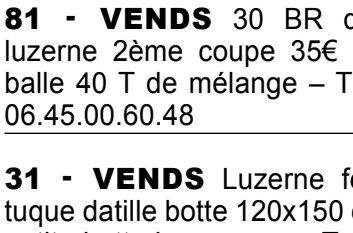
Seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées (au plus tard le lundi de la semaine précédant la parution). Le journal se réserve le droit de refuser.

Justificatif comptable vous sera transmis en retour par courrier

RÉUSSIR Terres d'Ariège

BULLETIN D'ABONNEMENT

+ 1 AN d'abonnement à la revue RÉUSSIR de mon choix



49 numéros à Terres d'Ariège + 1 AN d'abonnement à la revue RÉUSSIR de mon choix 135 €

OU

49 numéros à Terres d'Ariège pour 109 €

☐ **OUI**, je souhaite recevoir chez moi **49 numéros de Terres d'Ariège + 1 AN à la revue de mon choix** au tarif de **135 €**
(Cochez la revue de votre choix ci-contre).

☐ **OUI**, je souhaite recevoir chez moi **49 numéros de Terres d'Ariège** au tarif de **109 €**

☐ Je suis RETRAITÉ, je peux bénéficier d'un **tarif d'abonnement préférentiel** au prix de **79 €** *(Abonnement à Terres d'Ariège).*

Tarifs syndiqués :

☐ **49 numéros de Terres d'Ariège + 1 AN à la revue de mon choix** au tarif de **115 €**

☐ **49 numéros de Terres d'Ariège** au tarif de **89 €**



MES COORDONNÉES

○ M ○ Mme

Nom Prénom

Société

Adresse

Code postal Ville

Tél Port

E-mail

N° Siret

MODE DE PAIEMENT

○ Je joins un chèque **à l'ordre de SEPA** du montant de mon abonnement.
Je désire une facture : ○ OUI ○ NON

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Coupon à renvoyer à :

TERRES D'ARIÈGE
32 avenue du Général de Gaulle
09 000 FOIX
Tél. 05 61 02 14 32
Fax 05 61 02 89 60

RÉUSSIR Nourrir votre performance

RÉUSSIR - PAD1911-02 - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020 en France métropolitaine.

4000 personnes, pour la marche blanche en mémoire d'Alexandre et Camille, à Pamiers le samedi 27 janvier dernier.

Une banderole et des roses blanches ont été déposés à proximité des lieux de l'accident en souvenir des deux victimes.



Certains matins...

Certains matins, au moment de monter sur son tracteur ou bien de pousser la porte de son bâtiment d'élevage, la routine nous pousse mais le cœur n'y est plus.

Ces derniers jours devant nos yeux, les images de cette famille de passionnés, décimée tournent en boucle. Comment rester insensible face à cet événement tragique ?

Le sort a décidé que ce serait elles, nous restons impuissants, en colère, abattu, chacun exprime sa tristesse à sa façon.

La mort est venue les chercher, alors qu'elles étaient là pour défendre notre métier, notre passion. Comme nous, elles voulaient continuer de vivre de leur travail, elles voulaient un avenir pour nous, les paysans.

Aujourd'hui nous pleurons tous la perte de deux des nôtres. Désormais la vie de ceux qui restent va être bien différente. Au manque des êtres chers vont s'ajouter les soucis du quotidien.
De notre chagrin, demain doit naître un élan de solidarité incroyable: chacun de nous s'il le souhaite peut faire quelque chose, parce que quand un de nous est touché, c'est toute notre profession qui souffre.

Afin d'aider cette famille endeuillée à traverser les épreuves qu'elle va devoir surmonter, des cagnottes ont été mises en place par la Chambre d'Agriculture, par le Syndicat des Producteurs de Maïs Semences, ainsi qu'une cagnotte Leechi en ligne. Chacun de nous peut choisir de participer à l'une d'entre elles, selon ses choix personnels ou ses interlocuteurs habituels. Peu importe laquelle, en fonction de ses moyens, l'essentiel étant de contribuer à l'élan de solidarité qui fait suite au drame de ce triste mardi matin.

Avec le temps, l'émotion va s'estomper un peu, et la routine va de nouveau nous faire avancer mais n'oublions pas que, à quelques kilomètres de chez nous, une famille restera marquée à vie. Si nous pouvions les soutenir un peu, cela confirmerait que les agriculteurs ont un grand cœur.

Contacts d'information pour soutenir la famille

06 70 00 71 98
06 75 60 68 30
06 95 43 63 39

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PARIS CPCE
P1

Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr

RÉUSSIR
Terres d'Ariège